

**COMPTE RENDU DU
CONSEIL D'ECOLE du mardi 24 juin 2025
ECOLE PRIMAIRE D'USSAC**

Présents :

La directrice : Mme Précigout

Les enseignantes : Mmes Lefèvre, Virolle-Trieux, Hachez, Lavergne, Serre, Escure, Méraud, Laudy, Theil, Goulmy, Vincent, Mazard.

Les représentants des parents d'élèves : Mmes Parat, Delmas, Broussolle, Reynier, Yssartier, Blancher, Rioux, Mrs Merleau, Lange, Laflaquière.

Les représentants de la mairie : M. Bosselut, maire d'USSAC et Mme Chevreuil, adjointe aux affaires scolaires

Le Délégué Départemental de l'Education Nationale : M. Trichet

Excusées : Mme Liraud, IEN, Mme Sausse et Mme Folch, enseignantes

Ordre du jour :

- *Préparation de la rentrée 2025 : bilan des inscriptions, effectifs, etc...*
- *Projets 2024/2025 ; coopérative scolaire*
- *Bilan activités de l'APE*
- *Travaux ; investissements*
- *Questions diverses.*

Secrétaires de séance : Mmes Goulmy et Méraud

1) Préparation de la rentrée 2025.

Les effectifs actuels pour la rentrée sont les suivants :

- Site maternelle : 126 élèves (-6)
- Site élémentaire : 206 élèves (+15)
Soit 332 élèves sur l'ensemble de l'école.

La projection pour la rentrée prochaine serait donc de 332 élèves :

- + 9 élèves par rapport à la rentrée 2024 ;
- départ de 39 CM2 + 16 autres départs envisagés ;
- et arrivée de 37 PS + 16 autres élèves répartis dans les autres niveaux.

Ces chiffres sont susceptibles de varier en fonction d'éventuelles inscriptions ou d'éventuels départs qui pourraient survenir durant les vacances d'été.

Nous avons plusieurs départs en cette fin d'année scolaire : Mme VIROLLE TRIEUX Martine, elle sera remplacée par Mme CHALLARD Christine ; Mme LAVERGNE, ainsi que Mme BOUVIALA. Mmes THEIL et MAZARD enseigneront à la rentrée à 75%, Mme CHALLARD à 50% ; la ou les collègues assurant leurs compléments de service n'est / ne sont pas encore connue.s.

Les élèves seront répartis de la manière suivante :

- Site maternelle :
 - 27 PS
 - 10 PS + 16 MS
 - 25 MS
 - 12 MS et 12 GS
 - 24 GS
- Site élémentaire :
 - 2 classes de CP à 23 élèves chacune
 - 24 CE1
 - 14 CE1 + 8 CE2
 - 24 CE2
 - 11 CE2 + 11 CM1
 - 24 CM1
 - 16 CM1 + 6 CM2
 - 23 CM2

Les listes des classes seront affichées fin août en raison des effectifs de classe déjà élevés et au cas où il y ait encore de nouvelles arrivées pendant l'été.

Quant à la rentrée échelonnée des élèves de PS, un mail sera envoyé aux familles d'ici la mi-juillet afin de les informer du jour de la rentrée (soit le lundi 1^{er} septembre ou le mardi 02 septembre).

Les horaires de l'école élémentaire restent inchangés :

- 9h – 12h pour les CP,CE1, CE1/CE2 et reprise à 13h30 (accueil à 13h20) ;
- 9h – 12h15 pour les CE2/CM1/CM2 et reprise à 13h45 (accueil à 13h35)
 - ⇒ Les enfants de CP/CE1 mangeront au 1^{er} service
 - ⇒ Les enfants de CE2/CM1/CM2 mangeront au 2nd service.

Remarque : est-ce que les 8 CE2 de la classe de CE1/CE2 pourront manger avec leurs autres camarades de CE2 qui sont au 2^{ème} service (ils devront donc être sous la surveillance du périscolaire de 12h à 12h15) ? Mme Chevreuil répond par l'affirmative.

Service civique : l'Ecole recherche 1 ou 2 jeunes pour réaliser des missions de service civique entre septembre 2024 et juin 2025. Cet été, un article sera publié dans le journal de la commune afin de communiquer à ce sujet. Si vous connaissez un jeune âgé de 18 à 25 ans, merci de vous rapprocher de la directrice au 05 55 88 04 21 ou par mail (ecole.ussac-bourg@ac-limoges.fr).

AESH : au vu du manque de personnels AESH sur le département, il nous a été communiqué les consignes suivantes pour organiser les heures d'accompagnements pour la rentrée prochaine :

- Dans les classes où il y a plusieurs enfants avec une notification d'aide mutualisée : pour deux élèves dits « mutualisés », au lieu de comptabiliser deux fois 6h dans une même classe, seules 6h seront prises en compte.
- Dans les classes où il y aura un enfant avec une notification d'aide individualisée : s'il y a un enfant avec des heures mutualisées, les heures comptabilisées le seront sur la base du volume horaire de l'accompagnement individualisé.

La semaine dernière, nous avons également été confrontés au manque de personnels remplaçants. En effet, sur les 4 jours d'absences de notre collègue, il n'y a eu aucun jour de remplacé et nous avons dû répartir les enfants dans les autres classes de l'école élémentaire. L'APE a donc rédigé un courrier à Mme Liraud, l'IEN de circonscription, et a reçu un courrier de la part du DASEN : **lecture du courrier**.

2) Projets 2024/2025 ; coopérative scolaire.

Labellisation EDD :

Suite à la réalisation d'un dossier fin mars afin de valoriser toutes les actions et projets menés par les enseignantes de l'école, suite à une présentation orale le mercredi 04 juin à Limoges (en présence de Mme Hachez, d'Alice éco-déléguée de la classe de Mmes Theil/Bouviala et moi-même), l'école d'USSAC a validé le niveau 2 du label de démarche de développement durable. La pluralité des actions, le parcours culturel et sportif, la démarche de bien-être au sein de l'école ont été salués par le jury.

⇒ La remise des prix a eu lieu le mercredi 18 juin à Limoges : Alice et Roméo ont pu rapporter un diplôme, une plaquette, le jeu des ODD ainsi qu'une jardinière avec des plantes aromatiques.

Ecole et Cinéma / JMF :

- Concert le 11 avril pour les 3 classes de CM1 et CM2 : « **Looking for** »
- **Un transport en commun (cycle 2) / Rumba (cycle 3)** le 19 mai pour les 9 classes de l'école élémentaire.
- **Les jardins enchantés** le 05 juin pour les 5 classes de l'école maternelle
 - ⇒ Merci à la municipalité pour avoir financé l'intégralité des transports à Ecole et Cinéma ainsi que 50% des entrées.

Rencontres Usep :

- Danse de création le 06 mai : classe de CM2
- Orientation le 07 avril : les classes de CM1, CM1/CM2 et CM2 se sont rendues à Sidières. Malheureusement, les classes de CE2 n'ont pu participer à la rencontre orientation du 14 avril (en raison des conditions météorologiques annoncées le vendredi soir).
- Athlétisme : le 15 mai pour les classes de CM1, CM1/CM2 et CM2 ; le 13 juin après-midi pour les classes de CP.
- Rencontre départementale pétanque ce mardi 24 juin à Ussac pour l'ensemble des classes de CE2, CM1 et CM2. Cette année, cette rencontre a permis de réunir plus de 900 élèves, grâce à l'investissement de la municipalité et de l'association « Le cochonnet Ussacois (prêt du boulodrome, intervention des services techniques, ...)».
- Cycle tennis pour les classes du CP au CE2 ; avec initiation proposée gratuitement par le tennis club d'Ussac aux 3 classes de MS/GS et GS.
- Cycles piscine et « classes bleues » : du 1^{er} au 18 avril pour les enfants de GS et du 06 mai au 23 mai pour les enfants de CP.
 - ⇒ Merci à la municipalité d'avoir pris en charge la globalité des entrées et transports.

Autres projets / sorties en mai-juin :

- Suite des interventions du Pays d'Art et Histoire : CP (la forêt), MS/GS et CE2 (le village au temps jadis), CM1 et CM2 (architecture).
- Interventions du SIRTOM dans toutes les classes de l'élémentaire : CP et CE1 (atelier fabrication de papier recyclé), CE2 et CM1 (animation recyclage et visite de la déchetterie d'Ussac le mardi 17 juin après-midi ; merci à l'APE pour le paiement des bus), CM1 et CM2 (animation consommation responsable)
- Permis piéton le vendredi 13 juin pour les classes de CE2.
- Suite des ateliers anglais pour les GS avec Mmes Reynal et Constanty : du 12 au 27 mai, avec l'album « *The Very Hungry Caterpillar* ».
- 2^{ème} conseil d'élèves C2 + C3 + un autre en présence de Mme Chevreuil : merci à la mairie pour son investissement auprès des élèves. Tant au niveau du conseil des délégués que du COPIL (qui a eu lieu tout à l'heure, juste avant le conseil d'école).
- **Jeudi 03 juillet après-midi : les élèves de GS visiteront les classes de CP.**

Sorties scolaires :

- Vendredi 23 mai : les classes de Mmes Hachez et Lavergne sont allées à la ferme de Brossard, à Lanteuil. Les enfants y ont réalisé une pizza (en plus de la visite de la ferme).
- Lundi 23 juin : la classe de Mme Virolle-Trieux s'est rendue au village du Bournat (Le Bugue, en Dordogne).
- Jeudi 26 juin : les classes de Mmes Escure et Méraud vont aller au Bois des Lutins (Le Bugue en Dordogne).
- Vendredi 27 juin : les classes de Mmes Folch et Goulmy passeront la journée au Musée de l'Homme de Néandertal, à la Chapelle aux Saints.
- Lundi 30 juin : les classes de Mmes Laudy et Serre se rendront à La Base de la Minoterie à Uzerche pour pratiquer des activités sportives.
- Jeudi 03 juillet : les classes de Mmes Sausse et Lefèvre iront aux Jardins de Colette (Varetz).
- Quant aux classes de Mmes Mazard, Theil et Vincent, elles ont privilégié la participation de leurs élèves à un parcours artistique et culturel diversifié. Tout au long de l'année scolaire, les enfants ont bénéficié de sorties au théâtre, de concerts JMF. Et dans le cadre de la découverte du spectacle vivant, le jeudi 26 juin, Amandine Granger viendra leur présenter son spectacle intitulé « *Artistes, une variété de talents* » à la salle polyvalente.

Fêtes de fin d'année :

- Vendredi 13 juin : kermesse de l'école maternelle.
- Mardi 1^{er} juillet : fête de l'école élémentaire. A partir de 18h15, à la salle polyvalente : danse (de création) des CM2 de Mme Vincent ; puis à 18h30, danses traditionnelles des classes de Mmes Serre, Méraud, Escure, Laudy dans la cour C3 de l'école. A 19h, tous les élèves de l'école seront réunis afin de présenter les chants appris cette année (avec l'intervention musique de Yan Audebert, professeur de musique à l'Avenir de Donzenac).
 - ⇒ Cette fête sera suivie d'un moment de convivialité avec vente de boissons et pâtisseries au profit de la coopérative scolaire.
- Tombola : tirage la semaine prochaine. Deux premiers lots : entrées pour 4 personnes à Vulcania + Volcan de Lemptegy et carte cadeau d'une valeur de 150 € chez Décathlon. Merci à l'APE pour leur participation financière.

COOPERATIVE SCOLAIRE

Bilan financier : 8.473,22 euros au 23 juin 2025. Sous réserve du paiement des différentes sorties scolaires.

Le photographe est venu le 08 avril réaliser les clichés des classes, et les photographies individuelles des élèves absents au mois d'octobre.

3) Bilan activités de l'APE

Prise de parole de Mme Reynier :

- La vente de sapins, le Noël de l'APE, l'après-midi jeux de société en partenariat avec Le Gobelín, le loto, la vente de plants en partenariat avec Tournet Horticulture, la vente Initiatives, la fête de la musique, les marchés de pays de l'été dernier, permettent de remettre un chèque d'une valeur de 2.350€ à la coopérative scolaire.
- L'APE a également financé 620€ de jeux de cour, 500€ de JMF, 150€ pour la tombola et 82€ pour le déplacement à la déchetterie ; soit une aide financière totale de 3.702€ pour l'école.
- L'année prochaine, la vente de plants et la vente Initiatives seront reconduits.

- L'après-midi jeux de société est prévue le samedi 31 janvier après-midi.
- Le loto sera le samedi 28 mars ou le samedi 25 avril (en fonction des dates des élections municipales 2026).
- L'assemblée générale aura lieu le mardi 23 septembre, 20h, à la salle polyvalente.

4) Travaux ; investissements.

Serait-il possible de conserver une vigilance quant aux mauvaises odeurs à l'école maternelle ?

Réponse Mairie : M. Bosselut confirme.

L'école transmettra d'ici les vacances la liste des demandes de travaux d'été : nous avions parlé de bancs, et bac à sable pour l'école maternelle lors du précédent conseil d'école, de vélos l'année dernière. Les délégués avaient également des propositions (transmises à M. Mons avant son départ) : par exemple, tables pour dessiner dans la cour de récréation « tilleuls », etc.

5) Questions diverses :

L'APE souhaite noter la nette amélioration de l'équilibre des repas proposés par la cantine. L'évolution progressive, au cours de l'année, ainsi que la prise en compte des remarques, concernant notamment la clarification des informations sur les menus, sont le signe d'une bonne communication et collaboration que l'APE souhaite voir perdurer. La mise en place d'une commission avait été évoquée. Est-il prévu de la mettre en place à la rentrée ?

Réponse Mairie : M. Bosselut nous informe qu'une date a été arrêtée, le vendredi 12 septembre, 16h30, en présence de M. Maillot, le cuisinier de l'école. La directrice demande la composition de cette commission. Une réflexion est en cours : élèves – délégués ou éco-délégués ? membres de l'APE ? enseignantes ? Mme Chevreuil recontactera Mme Précigout à ce sujet.

Bien que l'amélioration des repas de la cantine soit avérée, la mise en place d'un partenariat avec l'ARS était imminente, lors du dernier conseil d'école. A-t-on plus d'informations à ce jour ?

Réponse Mairie : M. Bosselut évoque une relation complexe avec l'ARS à Bordeaux et le fait que l'ARS soit difficilement joignable par téléphone. L'ARS se demande la raison du renouvellement de la labellisation Plan Nutrition Santé. Cela devrait rentrer dans l'ordre à la rentrée.

Par le passé, des questions avaient été évoquées, concernant les punitions à la cantine. Après l'analyse de nombreuses nouvelles remarques cette année, le problème semblerait venir non pas d'une question de punition mais d'une consignation des noms dans le carnet. Apparemment, régulièrement, lorsqu'un élève ou plusieurs ont un comportement inapproprié, l'ensemble des noms des enfants présents à la table seraient notés dans le carnet. La récurrence de ces consignations pouvant entraîner des sanctions, plusieurs enfants sont inquiets, voire angoissés. Jugeant ne pas être responsables, ils peuvent ressentir une certaine forme d'injustice. Sachant que certains élèves sont plus sensibles que d'autres, ce phénomène peut s'avérer perturbant, dans certains cas. Existe-t-il des procédures particulières sur ce sujet ? Serait-il possible de les réviser pour que les sanctions ne concernent que les enfants impliqués.

Réponse Mairie : Mme Chevreuil informe le conseil d'école que cette question a été évoquée dernièrement lors du conseil des délégués. Elle précise que le cahier est un outil de liaison avec la Mairie, qui permet de noter les incidents qui se produisent à la cantine. Lorsque Mme Chevreuil en prend connaissance, elle analyse les faits et rassure quant aux éventuelles sanctions. Il n'y a évidemment sanction et appels des parents que lorsque le comportement d'un enfant pose souci de manière récurrente. Mme Chevreuil va tout de même voir avec les dames de la cantine afin que tous les enfants d'une même table ne soient pas notés, en expliquant que certains enfants peuvent être sensibles au fait d'être notés dans le cahier. Mme Chevreuil évoque également le cas des personnels qui ne respectent pas les règles : il y aura également sanction et certains seront retirés de la cantine à la rentrée. Elle rassure également parents et enfants sur le fait que si le nom d'un adulte est cité, l'incident sera remonté de manière anonyme.

Le problème de non végétalisation des cours de récréation à l'école primaire avait été abordé, l'an passé. Pour des raisons techniques, il semble difficile d'envisager des travaux importants. Cependant, plusieurs techniques existent à ce jour pour végétaliser des zones urbaines, limitant l'emprise au sol. Ce sujet nous paraît être important et doit se construire sur le long terme. Nous souhaiterions étudier avec la mairie, si des solutions peuvent être apportées, pour garantir un minimum de fraîcheur aux futurs élèves de l'école. De plus, ce projet permettrait de participer à la dynamique du label E3D dans laquelle s'est lancé l'école et où elle présentera le niveau 2 au mois de juin. Dans les années futures (d'ici 3 ans), l'école pourrait présenter le niveau 3 de ce label grâce à un partenariat efficace avec la mairie. Pour atteindre ce niveau 3, il faut travailler un maximum d'éléments de développement durable et cette végétalisation permettrait d'en couvrir quelques-uns comme la biodiversité terrestre, la lutte contre les changements climatiques et le bien être à l'école avec l'apport d'ombre et un milieu de vie plus agréable. La mairie serait-elle prête à étudier la question ?

Autres pistes de réflexion discutée avec la Mairie lors de la préparation de ce conseil d'école.

Réponse Mairie : M. Bosselut confirme l'aide de la municipalité. L'agence de l'eau subventionne les projets à hauteur de 50% pour la désimperméabilisation de la cour par exemple. Ceci sera à réfléchir avec la prochaine municipalité. Mme Reynier évoque les chantiers école avec le lycée d'Egletons par exemple. De plus, Mme Broussolle précise que l'étude de l'aménagement paysager peut être réalisée gratuitement par certaines écoles et que ceci est à envisager sur le long terme.

Serait-il possible d'envisager une réflexion quant à la chaleur des classes ? qu'est-ce qui pourrait être mis en place ? (En dehors de l'ouverture des fenêtres tôt le matin ?)

Réponse Mairie : M. Bosselut refuse dans un premier temps une éventuelle demande de climatisation ou de ventilateurs. La Mairie viendra ouvrir les fenêtres (en enlevant les butées) à 6h du matin, puis reviendra fermer à 9h pour des raisons de sécurité. L'ouverture des fenêtres pourrait également avoir lieu dès 22h (si aucun orage n'est prévu). Au vu de l'extrême chaleur dans les classes le vendredi 20 juin après-midi (entre 32° et 34° relevés), Mme Précigout avait contacté M. Geneste, adjoint aux bâtiments, car celle-ci s'inquiétait fortement pour la santé des enfants et des personnels. La classe de Mme Theil a dû aller se réfugier dans la classe de Mme Mazard, plus « fraîche ». Mme Broussolle propose de mettre en place 2 ventilateurs. M. Bosselut accepte l'achat de 2 ventilateurs pour les classes de Mme Vincent et Mme Theil, qui sont les plus chaudes. M. Bosselut accepte également que les maitresses qui le souhaitent apportent leur ventilateur personnel. Une demande sera faite auprès des pépinières Mirat pour remettre des végétaux devant les stores de l'école maternelle (à la place de l'ancienne vigne). M. Bosselut accepte également que les classes puissent se rendre à la salle polyvalente ou au centre de loisirs en cas de températures excessives d'ici la fin de l'année scolaire. Au niveau de l'école maternelle, un devis pour une éventuelle climatisation a été demandé par la Mairie. Mme Chevreuil valide la tenue d'une « commission énergétique ».

Pourrions-nous connaître le planning envisagé pour le ménage de la rentrée sur les différents sites ? l'année prochaine, le ménage des salles de classe pourrait-il être assuré par les ATSEM de ces classes ? qu'est-ce qui est envisagé sur les « petites » vacances ?

Réponse Mairie : Mme Chevreuil précise que le planning nous sera communiqué par Mme Claux lorsque celui-ci sera prêt. Mme Chevreuil pense que le ménage des classes ne pourra pas être fait par toutes les ATSEM des classes (car certaines ATSEM sont de garderie) ; une réflexion sur ce qui pourra être fait est envisagée. Concernant le temps des « petites » vacances, un jour d'intervention a également été demandé par les ATSEM elles-mêmes. Cette possibilité est à confirmer.

L'équipe enseignante remercie tous les membres présents à ce dernier conseil d'école, ainsi que les différents partenaires de l'école qui ont œuvré pour que cette année scolaire 2024/2025 se passe dans les meilleures conditions possibles pour les enfants.

Bonnes vacances à tous !

Le prochain conseil d'école aura lieu en novembre 2025.

Les questions des parents seront à remettre à la directrice courant octobre 2025.

Vu, les secrétaires de séance
Mme GOULMY Carole
Mme MERAUD Mélanie

Vu, la représentante des parents d'élèves
M. LANGE Flavien
Mme REYNIER Cindy

Vu, la directrice
Mme PRECIGOUT Anne



C. REYNIER

